

Mai 2014

Enquête pratiques culturales appliquées  
aux PRAIRIES TEMPORAIRES dans les Pays de la Loire

## Prairie temporaire : une culture plurielle implantée sur environ 540 000 hectares

Les prairies temporaires se caractérisent avant tout par la diversité des espèces utilisées et par la succession de plusieurs périodes et modes de récolte au cours d'une même campagne. De ces spécificités prairiales, découlent des pratiques de fertilisation, d'entretien et de récolte variées et particulières. Plus que pour d'autres cultures, l'agriculteur est amené à construire et ajuster ses itinéraires techniques en réponse aux conditions météorologiques rencontrées. Des exigences et considérations zootechniques interviennent également.

Prairies temporaires : l'implantation	Pays de la Loire			France 2011
	2001	2006	2011	
<b>Nombre de parcelles enquêtées</b>	315	336	211	1 767
<b>Principaux précédents culturaux</b> (en % de la sole implantée)				
céréales à paille	21	11	11	11
maïs	6	5	4	3
prairies	72	82	84	85
oléoprotéagineux	1	1	0	0
autres	0	2	1	2
<b>Implantation-semis</b> (en % de la sole)				
Labour	/	28	26	33
Semis direct	/	11	5	8
Autres itinéraires	/	61	69	60
<b>Fertilisation</b>				
<b>Fertilisation (toutes situations)</b>				
Surfaces recevant au moins un apport de fumure minérale (%)	84	81	65	64
Surfaces recevant au moins un apport d'azote minéral (%)	79	78	62	59
Surfaces recevant au moins un apport de phosphore minéral (%)	28	29	9	25
Surfaces recevant au moins un apport de potassium minéral (%)	37	34	12	25
Surfaces recevant au moins un apport de fumure organique (%)	21	32	22	37
Dose moyenne azote total (kg N/ha) : minérale et organique	109	104	65	78
dont dose moyenne azote minéral (kg N/ha)	84	69	47	38
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) sans fumure organique	84	72	42	39
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) si fumure organique	83	64	65	37
Dose moyenne azote total (kg N/ha) : toutes zones	109	104	65	78
Dose moyenne azote total (kg N/ha) : hors zones vulnérables	72	75	52	68
Dose moyenne azote total (kg N/ha) : zones vulnérables	111	106	66	87
Dose moyenne minérale P et K (kg P2O5 et K2O/ha)	13 – 33	11 – 25	02 – 10	09 – 13
<b>Fertilisation (parcelles fertilisées)</b>				
Dose moyenne azote total (kg N/ha)	132	121	96	105
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) si fertilisation azotée	102	81	70	52
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) sans fumure organique	106	88	72	67
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) si fumure organique	87	68	65	37
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha) si fertilisation N minérale	106	89	76	65
Dose moyenne minérale P et K (kg P2O5 et K2O/ha)	47 – 89	38 – 72	29 – 84	36 – 53
<b>Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (% des surfaces)</b>				
Pas d'apport d'azote minéral	21	22	38	41
1 apport	29	33	35	36
2 apports	29	31	18	16
3 apports ou plus	21	14	9	7

L'évolution des pratiques culturales appliquées à la culture des prairies temporaires depuis 2001 met en évidence pour la région les principaux points suivants :

- 85 % des surfaces prairiales enquêtées étaient déjà en prairie l'année précédente. Les principaux précédents culturaux cités lorsqu'il y a eu implantation d'une nouvelle prairie sont les céréales à paille et dans une moindre mesure le maïs.
- contrairement à la plupart des cultures annuelles de la région, l'implantation des prairies s'appuie très majoritairement sur des itinéraires de travail du sol sans labour (pour plus de sept hectares sur dix en 2010-2011).
- deux espèces principales occupent près de deux hectares sur trois : le ray-grass anglais et le trèfle blanc. Viennent ensuite par ordre décroissant la fétuque élevée, les ray-grass italien et hybride, le dactyle, ... D'autres espèces sont citées mais avec une importance surfacique nettement moindre (trèfles violet et hybride, lotier, luzerne, ...). Une analyse de la nature des prairies temporaires enquêtées montre une **tendance à la régression des prairies à base de graminées pures** (moins de 20 % des surfaces en 2011) et à la progression des associations graminées-légumineuses orientées vers la pâture. Les surfaces en mélanges complexes semblent croître également mais dans une moindre mesure. Le niveau de présence des légumineuses lors de l'été 2011 est jugé inférieur à 20 % pour près des trois quarts des surfaces régionales en prairies temporaires.
- près d'un hectare sur quatre reçoit une fertilisation organique (restitutions au pâturage non considérées). Au regard des années précédentes, la fertilisation azotée totale (voisine de 65 unités d'azote par hectare en 2011 dont une petite cinquantaine sous forme minérale) enregistre une réduction sensible. Derrière cette évolution, il faut rappeler le contexte climatique particulier de l'année 2011 qui a limité la production prairiale (6,2 tonnes de matière sèche en 2011 contre une normale régionale voisine de 7 tonnes) et impacté les pratiques de fertilisation azotée de l'année (nombre d'apports restreint et fractionnement modifié). Ainsi, plus du tiers des surfaces en prairies temporaires n'ont bénéficié d'aucun apport d'azote minéral. Cette situation résulte donc de l'impact de la météorologie 2011 mais également de la modification des types de prairiaux rencontrés (moins de graminées pures exigeantes en fumure azotée et plus d'associations graminées-légumineuses et de mélanges complexes moins dépendants de ces apports).
- une érosion de la fertilisation phospho-potassique minérale (PK) apparaît. Elle est probablement amplifiée par les caractéristiques climatiques difficiles rencontrées au cours de la campagne 2010-2011. Ainsi, la fréquence d'apport d'une fertilisation PK minérale chute à 10 % environ en 2011 alors qu'elle était de l'ordre d'un tiers des surfaces en 2001 et 2006.
- les prairies font peu l'objet d'irrigation. Toutefois les années sèches, les prairies situées près des bâtiments d'élevage, souvent dédiées au pâturage, peuvent à l'occasion bénéficier d'un tour d'eau si les ressources de l'exploitation le permettent.

/ : donnée non connue ou non comparable

# Agreste Pays de la Loire

Prairies temporaires (source : Agreste – enquêtes pratiques culturales)

	Pays de la Loire			France 2011
	2001	2006	2011	
Surfaces recevant au moins un traitement herbicide (%)	≈ 6	9	12	10
Surfaces irriguées au cours de la campagne (en % de la sole)	1	2	4	2
<b>Récolte (surfaces exploitées)</b>				
Rendement total en tonnes de MS/ha	8	7,6	6,2	6,4
dont fauche	4	4,2	2,9	3,3
dont pâture	4	3,45	3,3	3,1
Surfaces avec fauche exclusive (%)	18	29	23	26
Surfaces avec pâture exclusive (%)	38	36	51	33
Surfaces avec pâture et fauche (%)	44	35	27	41
<b>Nombre moyen de passages (hors travaux de récolte)</b>				
total	/	/	2,4	2,6
dont mécaniques (hors fertilisation et phytosanitaires)	/	/	0,9	1,1
dont fertilisation (minérale et/ou organique)	2,0	1,9	1,3	1,4
dont phytosanitaires	/	/	0,2	0,1

- hors opérations de récolte (fauchage, andainage, fanage, ensilage, enrubannage) et éventuellement d'implantation, les prairies s'avèrent assez économes en passages d'engins. Les interventions se limitent souvent à moins de deux épandages de fertilisation en moyenne et de temps à autre à quelques opérations d'entretien (fauche des refus et plus rarement hersage et traitement phytosanitaire).

/ : donnée non connue ou non comparable

- la météorologie 2011, et la sécheresse qui la caractérise, explique en grande partie le rendement moyen régional obtenu (6,2 tonnes de matière sèche par hectare à comparer aux 7 tonnes de référence proposées en moyenne par le modèle ISOP pour les prairies temporaires régionales). Plus des trois quarts des surfaces en prairies temporaires sont pâturées à un moment ou à un autre de l'année (de façon exclusive ou en alternance avec de la fauche). En 2011, les surfaces fauchées une ou plusieurs fois et récoltées sous forme de foin, d'ensilage ou d'enrubannage sont respectivement de 41 %, 15 % et 9 % de la surface implantée en prairies temporaires. La sécheresse 2011 semble avoir réduit les situations où fauche et pâturage ont pu être combinés sur une même surface. Pour un ensemble de raisons, l'éleveur ne déclenche une fauche qu'à partir d'un certain niveau d'accumulation de fourrage par hectare. A l'image des années précédentes d'ailleurs, toutes situations confondues, le nombre moyen d'exploitations (récoltes) enregistré en 2011 dans la région atteint la valeur de 3,6 dont 2,7 pâturages et 0,9 fauche. Les ensilages sont essentiellement récoltés en avril et mai alors que les récoltes de foin (ou de regain), d'enrubannage et les pâturages apparaissent nettement plus échelonnés dans le temps (du printemps à l'automne, en première récolte ou non). La saison de pâturage 2011 s'est révélée difficile, chaotique et finalement atypique. La mise à l'herbe s'est déroulée dans de bonnes à très bonnes conditions (précocité, portance, pousse soutenue fin mars-début avril, herbe de bonne qualité) permettant alors des chargements élevés (20 ares par UGB sans fourrage complémentaire). Par la suite, le caractère très déficitaire et hétérogène des précipitations printanières (mai et juin) se fait sentir de plus en plus fortement. La gestion des pâturages devient difficile (complémentation, surpâturage, équilibre fauche-pâturage). Le retour hétérogène des pluies pendant l'été a permis de combler une partie seulement des déficits printaniers. La production prairiale affiche en fin de saison un déficit voisin de 30-35 % avec d'importantes variabilités géographiques et individuelles.

## La météo en bref

Les conditions météorologiques 2010-2011 ont été favorables à l'obtention de bons à très bons rendements en maïs et tournesol. En revanche, les pois protéagineux ont particulièrement souffert du manque d'eau autour de la floraison. Les prairies et, plus particulièrement les prairies permanentes, enregistrent en fin d'année un sévère déficit de production de 30 à 35 % par rapport à une année normale (source ISOP).

Les conditions météorologiques 2005-2006 ont surtout été pénalisantes pour la culture de maïs en l'absence d'irrigation, compte tenu de l'arrivée brutale d'un été peu arrosé et parfois caniculaire.

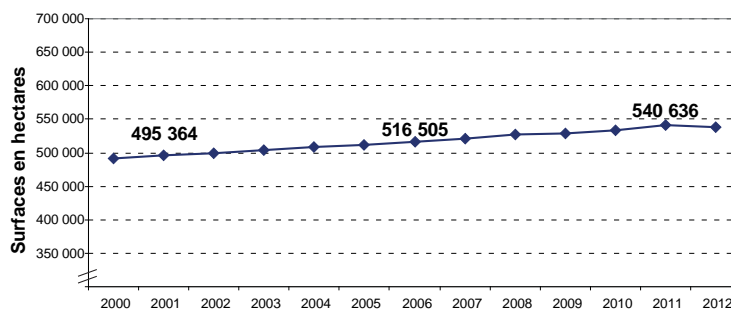
Les conditions météorologiques 2000-2001 ont globalement été assez peu propices à l'implantation des cultures automnales (certains semis n'ont pu être réalisés) puis au développement des cultures céréalières et oléoprotéagineuses. En revanche, malgré ces aléas climatiques, le maïs et les prairies ont davantage tiré leur épingle du jeu.

## Pour en savoir plus

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/>  
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Pratiques-culturales>

## Evolution de la sole des prairies temporaires dans la région Pays de la Loire

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle



## Méthodologie

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes « pratiques culturales grandes cultures et prairies », réalisées en 2001, 2006 et 2011 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture. Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées dans la région s'est étoffée avec le temps. Ainsi en 2011, ont été enquêtés : le blé tendre, le blé dur, l'orge, le triticale, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, le maïs (grain et fourrager) et les prairies (temporaires et permanentes). Les informations « pratiques culturales » recueillies en 2011 pour les Pays de la Loire sont issues de 2131 parcelles dont 211 de prairies temporaires. Ces dernières sont situées dans les cinq départements que compte la région. Les règles de diffusion n'autorisent pas à proposer des valeurs issues de moins de 30 parcelles. Les résultats obtenus à partir du croisement de certaines variables peuvent ne pas remplir cette condition.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
 Service régional de l'information statistique et économique  
 5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2  
 Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79  
 Mél : [rsise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:rsise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)  
 Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Vincent Favrichon  
 Directrice de la publication : Patricia Bossard  
 Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
 Rédaction : B. Robert  
 Composition : B. Guy  
 Impression : SRISE à NANTES  
 Dépôt légal : à parution  
 ISSN : 1956 - 7499  
 Prix : 2,50 €